



***Le tourisme alternatif : outil de développement local durable  
et de lutte contre la pauvreté, au Nord comme au Sud***

14 février 2014

**COMPTE RENDU DU COLLOQUE**

# TABLE DES MATIÈRES

---

## LES ORGANISATEURS

### INTRODUCTION

### LES INTERVENTIONS DU COLLOQUE

- Tourisme responsable/solidaire et développement local durable dans les pays du Sud
- Le tourisme durable en Wallonie
- Quels sont les principes qui organisent l'offre touristique responsable et solidaire ?
- Qui sont les voyageurs du tourisme responsable ?
- Le tourisme équitable au Bénin: des pratiques de terrain aux enjeux de la certification
- "Le tourisme équitable en Afrique du Sud : le label Fair Trade in Tourism South Africa"
- BFTF, la Fédération Belge du Commerce Equitable"

### LA TABLE RONDE

## LES ORGANISATEURS

---



Wallonie - Bruxelles  
International.be

**CASIW** : En tant que service de proximité de Wallonie-Bruxelles International (WBI), la Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne (CASIW) s'organise autour de 3 axes : l'appui-conseil aux acteurs de la SI, l'information et la formation, ainsi que le développement de synergies et de partenariats.  
*Contact* : Béatrice Clarinval - b.clarinval@casiw.be



**CTB TRADE FOR DEVELOPMENT**

*Contact* : Samuel Poos - samuel.poos@btctb.org

**TDC** : Le Trade for Development Centre est un programme de l'Agence belge de développement (CTB). Son objectif est double: promouvoir le commerce équitable et durable, et améliorer l'accès au marché des organisations de producteurs des pays du Sud.



Altervoyages

**Altervoyages** : Plateforme regroupant des structures qui proposent des voyages alternatifs d'échanges interculturels et de développement durable. L'ASBL Altervoyages a pour mission la promotion des voyages organisés par ses membres et s'inscrit dans une démarche d'éducation au développement.

*Contact* : Martine Houyoux - altervoyages@gmail.com

Rédaction : Dan Azria, Phenyx 43

Photos : Samuel Poos et Catherine Piret

# INTRODUCTION

---

Le vendredi 14 février 2014, Le Trade for Development Centre, la Cellule d'Appui pour à la Solidarité Internationale Wallonne (CASIW) de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et de la plateforme Altervoyages ont organisé un colloque sur le sujet "**Le tourisme alternatif : outil de développement local durable et de lutte contre la pauvreté, au Nord comme au Sud**"

Organisé aux Halles des foires de Liège, dans la zone de la plateforme Altervoyages du salon Vert Bleu Soleil, ce colloque a permis aux 95 personnes présentes de suivre les interventions de plusieurs orateurs spécialistes du secteur, avec lesquels ils ont pu débattre dans le cadre d'une table ronde mise en place en seconde partie de journée.

Animés par Béatrice CLARINVAL (CASIW / WBI), ces échanges d'expériences et de témoignages ont permis de mettre en lumière les enjeux du tourisme alternatif, les défis qu'il doit surmonter ainsi que les bénéfices qu'il génère en termes de développement économique, social, environnemental et humain dans les pays du Sud.

Au programme :

- **Tourisme responsable/solidaire et développement local durable dans les pays du Sud**  
Regards sur les opérateurs et produits touristiques proposés dans les pays du Sud. En quoi leurs pratiques se différencient-elles de l'industrie du tourisme dans une perspective de développement local durable.  
Par **Bernard SCHEOU**, Professeur et Chercheur, Université de Perpignan
- **Le tourisme durable en Wallonie**  
Lorsqu'on parle de tourisme durable en Wallonie et à Bruxelles, quels sont les produits proposés et quel est leur impact sur l'emploi ?  
Par **Daniel DANLOY**, Directeur Produits touristiques et NTIC, Commissariat Général au le Commissariat Général au Tourisme (CGT)
- **Quels sont les principes qui organisent l'offre touristique responsable et solidaire ?**  
Faut-il organiser les opérateurs ? Pourquoi et en fonction de quels critères ?  
Par **Elsa MIROUX**, Coordinatrice du système d'évaluation des membres d'ATES, réseau français d'opérateurs de tourisme équitable et solidaire
- **Qui sont les voyageurs du tourisme responsable ? Quelles sont leurs perceptions, attentes et attitudes ?**  
Par **Samuel POOS**, Coordinateur du Trade for Development Centre (CTB)
- **Le tourisme équitable au Bénin: des pratiques de terrain aux enjeux de la certification**  
Elaboration et mise en place d'un processus de certification de l'écotourisme communautaire au Bénin.  
Par **Gautier AMOUSSOU**, Coordinateur national d'Eco-Bénin
- **Le tourisme équitable en Afrique du Sud : le label Fair Trade in Tourism South Africa**  
Par **Josiane DROEGHAG**, International Trade Officer, Trade for Development Centre (CTB)
- **BFTF, la Fédération Belge du Commerce Equitable**  
Par **Dimitri LECARTE**, Administrateur de la BFTF
- **Garanties, labellisations et ou certifications en tourisme responsable et solidaire**  
Comment garantir que le produit touristique est bien en conformité avec les principes de solidarité et de développement local durable ? Faut-il créer des normes pour réglementer le secteur ? Quels sont les avantages et inconvénients d'une certification ?  
Table Ronde (et débat) animée par **Béatrice CLARINVAL** (CASIW/WBI) avec **B. SCHEOU**, Université de Perpignan; **D. LECARTE** Fédération belge du commerce équitable; **G. AMOUSSOU** d'Eco-Bénin, **Josiane DROEGHAG** du Trade for Development Centre et **Elsa MIROUX** d'ATES.



Stand d'Altervoyages au salon Vert Bleu Soleil



Cafétéria de la plateforme Altervoyages au salon Vert Bleu Soleil

# TOURISME RESPONSABLE / SOLIDAIRE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DANS LES PAYS DU SUD

par Bernard SCHEOU, Professeur et Chercheur, Université de Perpignan

L'intervention de Bernard SCHEOU avait pour objectif de porter un regard sur les opérateurs et les produits touristiques proposés dans les pays du Sud, dans une perspective de développement local.

Il lui avait été demandé d'aborder les questions suivantes :

- En quoi et comment les pratiques alternatives se différencient-elles de celles du tourisme de masse ?
- Sont-elles ou non des outils de lutte contre la pauvreté ?
- Dans quelle mesure favorisent-elles le développement local durable ?

Et ce, tout en :

- Donnant des exemples de pratiques touristiques et en définissant les concepts de développement durable et de développement local
- Définissant les concepts de tourisme alternatif/tourisme industriel de masse, d'écotourisme, de tourisme durable, équitable, de tourisme communautaire...

Mais face à un programme aussi conséquent à traiter en aussi peu de temps, il a fallu faire des choix et aller très vite sur certains des points.



Bernard Schéou, professeur et chercheur à l'université de Perpignan

### Deux pièges à éviter

Bernard SCHEOU a tenu à souligner deux écueils importants à éviter pour aborder ce sujet.

En premier lieu, la dichotomie simpliste. Il est essentiel d'éviter, lors de tout travail d'analyse et de compréhension, de tomber dans l'opposition facile et caricaturale entre un « bon » tourisme, , qui serait automatiquement porteur de développement économique, social et culturel pour les populations locales d'un côté et un « mauvais » tourisme de masse. En effet, la réalité est beaucoup plus complexe et le tourisme alternatif et le tourisme plus conventionnel sont des formes de tourisme qui peuvent présenter des points communs. Qui plus est, il est important d'adopter un esprit critique tant envers l'un qu'à l'égard de l'autre en veillant à identifier, analyser et traiter les problèmes inhérents à chaque projet touristique.

Par ailleurs, Bernard SCHEOU a souhaité insister sur la multiplicité et la diversité des initiatives et donc sur la nécessité d'éviter de trop généraliser et donc de simplifier à outrance lorsque l'on aborde ces sujets.

### De quoi parle-t-on exactement ?

Pour définir le tourisme de masse par rapport auquel se situent les formes alternatives, Bernard SCHEOU évoque quelques caractéristiques :

- L'application de méthodes issues des logiques économiques telles que la standardisation et la concentration verticale et horizontale de l'offre
- Une production massive
- La réduction des coûts et des prix
- Une évolution vers de plus en plus de personnalisation : du "sur mesure" de masse.

De l'autre côté, il importe de proposer des éléments de définition pour parler des multiples formes du tourisme alternatif. Là aussi, de quoi parle-t-on ?

Tourisme lent, tourisme responsable, tourisme équitable, tourisme multipolaire...

Chacun de ces termes traduit des visions proches, mais pas forcément identiques. Cette abondance d'expressions témoigne à la fois du développement récent d'une offre « alternative » et de la vivacité d'un phénomène touristique en perpétuelle évolution.

Il est intéressant de qualifier ces différentes formes de tourisme. Il est toutefois aussi important de ne pas enfermer ce bouillonnement de vie dans des définitions figées.

Malgré tout, chacune de ces formes de tourisme a ses propres couleurs, met en valeur telle dimension plutôt que telle autre.



Bernard Schéou, professeur et chercheur à l'université de Perpignan

Aussi, pour contribuer à ce travail de compréhension, Bernard SCHEOU a proposé les éclairages suivants :

- Tourisme responsable : fait référence au paradigme actuel de la responsabilité de Hans Jonas
- Tourisme durable : fait référence au concept de développement durable
- Tourisme solidaire : souligne l'axe solidarité avec les pays du Sud
- Tourisme équitable : promeut la notion de partenariat équilibré
- Tourisme communautaire : met en valeur l'importance de la gestion collective de l'activité par une communauté

Ces différentes orientations ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

### **Mauvaises pratiques...**

Plutôt que d'opposer des formes de tourisme les unes aux autres, Bernard SCHEOU préfère identifier les mauvaises et les bonnes pratiques en la matière.

En matière de mauvaises pratiques :

- L'exploitation par le travail : mauvaises conditions de travail jusqu'au travail forcé...
- L'exploitation sexuelle des êtres humains (tourisme sexuel)
- Des déplacements de villages entiers pour les remplacer par des complexes touristiques
- Le comportement inapproprié de certains touristes: comportement irrespectueux, méprisant ou néfaste (dons individuels, photos volées,...)
- Les touristes qui, confrontés à des situations de pauvreté, ont du mal à résister aux impulsions qui les poussent à donner le superflu qui leur pèse soudainement
- Les dons non réfléchis qui ont des conséquences problématiques, telles que la mendicité et la dépendance, d'une part, l'attente et la frustration quand elle n'est pas satisfaite, d'autre part, et la jalousie, enfin.
- Le fait de ne pas mesurer les conséquences sanitaires de ses actes. Ainsi, Franck Michel raconte comment la distribution de bonbons par les touristes a fait le bonheur des dentistes dans le pays Toraja en Indonésie.

A l'autre extrémité du spectre, il y a les bonnes pratiques qui sont nombreuses et se distinguent notamment par leur conception qui tend vers une mise en harmonie des infrastructures de tourisme avec le lieu, tant au niveau environnemental qu'en termes culturel et social. Mais plutôt que de faire une liste déconnectée du réel, il semble préférable d'évoquer un seul exemple en essayant de tenir compte le plus possible de sa complexité et pour cela, Bernard SCHEOU a choisi celui de l'Equateur.

## Enjeux et défis de développement en Équateur

Afin de rendre son exposé le plus concret possible, Bernard SCHEOU nous présente le cas de l'Équateur qui illustre particulièrement bien les apports non monétaires du tourisme communautaire.

Ce pays se caractérise aujourd'hui par : une situation sociale marquée, héritée de la colonisation, dans laquelle les autochtones souffrent de discriminations ; l'instabilité politique (avec une amélioration sensible depuis quelques années) ; et une fragilité économique depuis la crise de 1999.

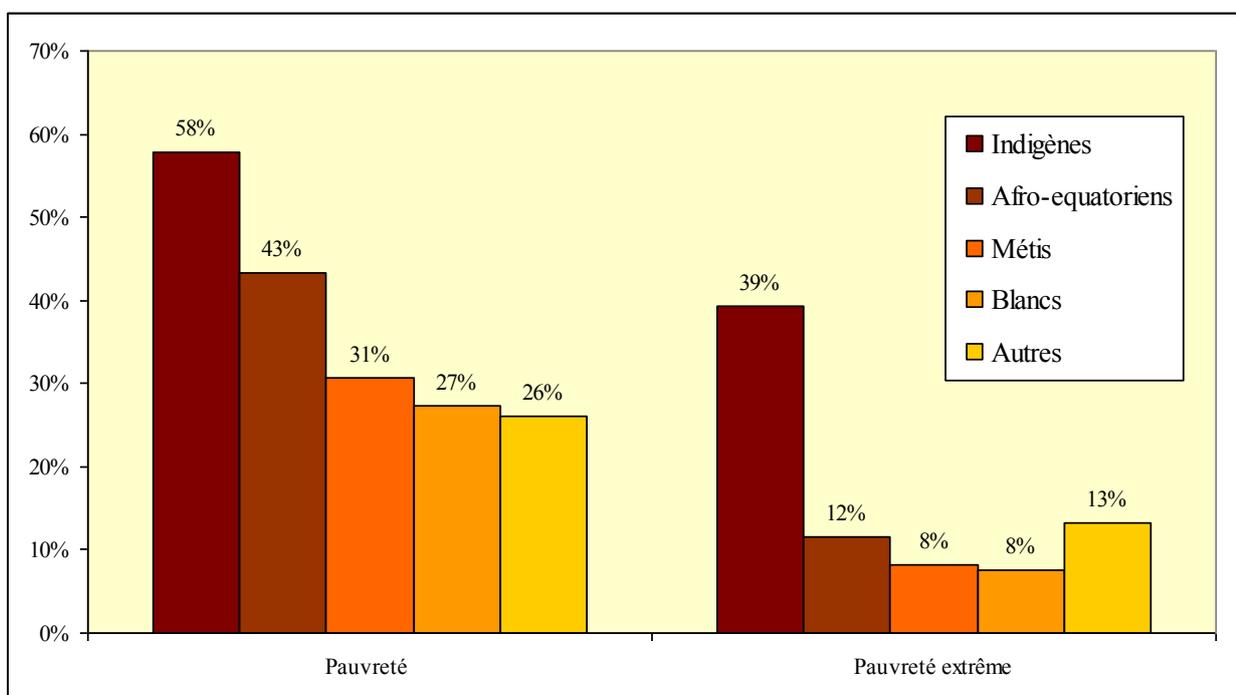
Face à ces situations, l'Équateur a 3 défis importants à relever. Tout d'abord, une pauvreté matérielle importante. Cette pauvreté est présentée par Bernard SCHEOU à la fois comme "disqualifiante" dans la mesure où elle empêche ceux qui en sont victimes d'atteindre une réelle forme de dignité, et comme "imputée" dans le sens où elle résulte de l'application de méthodes « objectives » de mesure. Ensuite, la question autochtone avec notamment l'existence d'une forme de racisme tenace à l'encontre des populations amérindiennes. Et enfin la question de la migration qui est très importante vers l'étranger mais aussi à l'intérieur du pays.

### La pauvreté matérielle (disqualifiante et imputée)

Bernard SCHEOU a également souhaité revenir sur la notion de pauvreté, un concept victime d'un double réductionnisme utilitariste. Ce serait en effet une erreur de considérer que seule la privation matérielle est disqualifiante. D'autres formes de privation peuvent l'être comme l'absence de liberté ou du pouvoir de mener le mode de vie que l'on souhaite pour soi-même et ses proches. Il serait également erroné de considérer la pauvreté matérielle comme étant nécessairement disqualifiante. Elle peut, selon Bernard SCHEOU, être qualifiante lorsqu'il s'agit d'un choix volontaire, qu'elle est voulue et assumée, comme dans le cas de la simplicité volontaire.

La pauvreté peut-être ressentie par la personne elle-même et/ou alors imputée par le regard extérieur objectif de la mesure statistique. Sortir du double réductionnisme précité, c'est envisager la pauvreté comme une réalité complexe.

Il met en évidence le fait qu'en Équateur, cette pauvreté disqualifiante s'inscrit aussi dans un cadre discriminatoire en fonction de l'appartenance ethnique. Le tableau suivant est assez éloquent :



Afin d'illustrer son propos sur la notion de pauvreté et le décalage existant entre la pauvreté imputée et mesurée dans le graphique précédent et la perception qu'en ont les autochtones, Bernard SCHEOU a repris les citations suivantes :

Darwin : « *Nous ne nous déclarons pas pauvres, ce sont les Occidentaux qui nous disent que nous sommes pauvres parce que pour leur vision nous le sommes, parce que nous n'avons pas d'électroménagers, pas d'argent, pas d'accessoires médicaux, etc. [...] Nous n'avons jamais fait de planification pour lutter contre la pauvreté. Nous ne nous considérons pas pauvres. Nous, à Saraguro, nous nous considérons comme un peuple intellectuel. Avant nous avions la sagesse, le savoir, aujourd'hui nous avons des professionnels de tous types : médecins, vétérinaires, agronomes, architectes, professeurs, anthropologues, etc. Ceux qui n'ont pas étudié, ont des terres. Il n'y a pas une seule famille qui n'a pas de quoi manger, ou de quoi se vêtir...* »

Santiago Rivera : « *Sommes-nous pauvres ? Dans quel sens ? Si tu me dis d'un point de vue économique, tout le monde va dire que oui. Mais je pense que quand on parle de pauvreté, il ne faut pas le justifier que du point de vue économique, il faut parler de l'aspect intellectuel des capacités.* »

Davi Kopenawa Yanomani : « *Nous ne sommes ni pauvres ni primitifs. Nous, les Yanomamis, sommes riches. Riches de notre culture, de notre langue et de notre terre. Nous n'avons pas besoin d'argent ni de possessions. Ce dont nous avons besoin, c'est de respect : du respect pour notre culture, du respect pour notre terre* ». »

### **La problématique autochtone**

La question autochtone demeure difficile en Equateur. Elle se caractérise notamment par :

- Un racisme anti-indien toujours présent
- Une réponse : les luttes indiennes pour la justice sociale, les droits civiques, la reconnaissance de la différence, luttes qui supposent une affirmation identitaire préalable... comme indien, comme acteur et comme sujet. Il ne s'agit pas du tout d'un retour à la tradition, il y a une évolution : les identités collectives se jouent aujourd'hui à un niveau individuel.

### **La question de la migration**

L'Equateur connaît des phénomènes de migration très importants (internes au pays en particulier) qui se caractérisent par un phénomène massif (7,7% de la population), des raisons économiques et psychologiques, ainsi que des conséquences sociales : des milliers d'enfants « délaissés ».

### **Les enjeux et attentes vis-à-vis du tourisme**

Pour Bernard SCHEOU, le secteur du tourisme en Equateur se caractérise par :

- Son importance : 1.141.000 d'arrivées internationales en 2011 pour 843 millions de dollars de recettes
- Une fréquentation encore concentrée en quelques lieux : Quito, les Galapagos, Otavalo, Cuenca... malgré une diffusion vers la côte, l'Amazonie...
- Une résistance des communautés face à l'écotourisme pratiquée par les agences
- L'apparition de pratiques de tourisme communautaire, lequel est reconnu légalement en 2002
- La naissance de la FEPTCE en 2002

On comprend dès lors que le tourisme communautaire soit une dynamique qui, en Equateur, dispose déjà d'un vécu important, intéressant à étudier pour en tirer des enseignements concrets.

### **Le tourisme communautaire comme outil politique**

Le tourisme communautaire a été envisagé dès le départ comme un outil politique par les Indiens pour lutter contre des compagnies pétrolières et minières, des tours opérateurs étrangers qui exploitaient les communautés comme attraction dans les forfaits touristiques, et des responsables d'aires protégées qui n'iaient à leur création dans les années 1970, les droits territoriaux des indigènes.

Le tourisme communautaire est donc perçu comme un outil de développement, mais, peut-être plus encore, comme un instrument politique et identitaire.

Comment se caractérise ce tourisme communautaire ?

Bernard SCHEOU fonde son propos sur les contributions de la FEPTCE (Federación Plurinacional de Turismo Comunitario de Ecuador) qui affirme que les particularités du tourisme communautaire sont :

- Le caractère solidaire du collectif : les membres obéissent à des principes de réciprocité, de relations de confiance, de solidarité et de coopération
- La finalité socioculturelle : le bien-être commun, l'affirmation de l'identité culturelle et l'amélioration des conditions de vie et de travail
- Le contrôle direct et collectif par la communauté tant au niveau de la propriété que de la gestion
- La répartition équitable de la richesse générée
- La valorisation et la promotion des ressources internes (humaines, culturelles, naturelles et physiques).

### **Le tourisme communautaire répond-il aux défis?**

Bernard SCHEOU revient alors à la question centrale posée : Le tourisme communautaire répond-il aux défis posés ?

Dans le cas de son approche par l'exemple, les réponses sont circonstanciées.

En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté matérielle, l'effet économique est limité, mais parfois déterminant. Par contre ce qui est intéressant, c'est la contribution du tourisme communautaire en termes de richesse immatérielle. En effet, les Indiens interrogés ne se considèrent pas comme pauvres : « le tourisme communautaire, nous ne le pratiquons pas à des fins économiques ».

En ce qui concerne la lutte contre la disqualification liée au racisme anti-indien : les effets sont importants. Les regards changent et favorisent une meilleure image du groupe par les autres, mais aussi par lui-même.

En ce qui concerne la lutte contre la migration : l'effet est clairement limité.

Pour illustrer son propos, Bernard SCHEOU a souhaité nous faire partager ce témoignage de Germán Collayuzo :

*« Avant 1995 [...], nous avons une faible auto-estime, nous nous sentions isolés. Nous venons des haciendas, nos pères et grands-pères étaient des ouvriers agricoles, et donc nous sommes nés avec cette mentalité... On était là pour recevoir des ordres des autres... En 1995, sont arrivés les premiers touristes [...]. Et qu'ont-ils fait ces touristes ? Ils ont commencé à prendre plein de photographies, du paysage, des animaux domestiques, de la flore, [...] et là on s'est rendu compte de notre valeur. Ils nous ont dit 'vous avez ce que nous n'avons pas'. Le tourisme nous a permis de connaître d'autres mondes et de valoriser le nôtre, et on a commencé à réfléchir sur ce qu'était la pauvreté, on ne peut pas dire que nous sommes pauvres si nous avons un paysage immense et luxuriant. [...] Ça ce fut quelque chose de très positif, ça nous a appris à revaloriser et à élever notre auto-estime, et de nous sentir fiers de ce que nous avons, de ce que nous sommes et de ce que nous faisons. »*

### **Le tourisme communautaire : des apports non monétaires essentiels au développement social et humain**

En conclusion à son exposé, Bernard SCHEOU met l'accent sur l'ensemble des impacts du tourisme communautaire :

- Un impact identitaire et culturel
- Une plus grande maturité d'action de la communauté
- Un outil pour lutter contre les atteintes à l'environnement : « grâce au tourisme nous cherchons de nouvelles alternatives pour conserver notre environnement, notre territoire, notre biodiversité... Le tourisme a été un outil pour renforcer ce que nos ancêtres cherchaient à sauver et à protéger. »
- La production de pratiques de sociabilité entre touristes et locaux
- Et pour les touristes : comprendre et ressentir qu'il existe d'autres richesses que la richesse monétaire

Et de conclure sur cette citation de Amartya Sen : « *Ce qui compte en réalité, c'est le regard que nous avons les uns pour les autres* ».

# TOURISME DURABLE EN WALLONIE, QUELS PRODUITS ? ET QUELS IMPACTS SUR L'EMPLOI ?

PAR DANIEL DANLOY, DIRECTEUR PRODUITS TOURISTIQUES ET NTIC,  
COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME (CGT)

En introduction à son intervention, Daniel DANLOY nous rappelle le cadre institutionnel et légal de l'action publique en matière de promotion du tourisme. Puis, il nous présente les 7 objectifs inspirés de la Déclaration de Politique générale du Gouvernement wallon :

- Mesurer le poids de l'économie
- Promouvoir un développement équilibré
- Encourager le tourisme de proximité
- Rendre compte de la diversité touristique
- Consolider l'image et la réputation touristique de la qualité de la Wallonie
- Accompagner les opérateurs touristiques et amplifier les partenariats
- Partager les connaissances



Daniel Danloy, Directeur produits touristiques et NTIC  
au Commissariat général au tourisme (CGT)

En termes de tourisme, ces objectifs sont dès lors traduits en 4 grands axes : labelliser et reconnaître, coordonner les missions des organismes touristiques, promouvoir la destination et les produits touristiques, et inciter à la qualité et mesurer l'activité touristique et ses impacts.

La question du tourisme durable s'inscrit comme un fil rouge dans ces différents axes de travail, notamment en ce qui concerne :

- L'encouragement à l'écoconsommation dans les établissements de tourisme labellisés
- L'utilisation des NTIC (les nouvelles technologies d'information et de communication) comme vecteurs de promotion touristique
- Le développement de "Plans Qualité" dans les différents segments de l'offre touristique
- Le recours systématisé à l'évaluation des activités
- Le fait que le tourisme soit aussi conçu comme un outil de diversification des activités en milieu rural (et donc d'entretien de ces zones)

Dans le cadre de sa présentation du panorama de l'offre de tourisme en Wallonie, Daniel DANLOY tient à souligner que le travail mené par la Région a abouti à la mise en place d'un réseau d'acteurs du secteur qui *"constitue un tissu social riche, organisé, soucieux de tendre vers un tourisme durable et responsable pour offrir des produits très diversifiés, mais de qualité, labellisés, contrôlés avec des atouts que sont la qualité de l'accueil des touristes, la qualité des produits locaux et l'importance du respect de l'environnement"*.

Enfin, après des années consacrées au renforcement, à la professionnalisation et à la mise en réseau du secteur, Daniel DANLOY explique qu'il existe aujourd'hui une prise de conscience collective forte des acteurs du tourisme pour intégrer systématiquement les politiques environnementales dans leur stratégie touristique.

Revenant à la définition que donne l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) du "tourisme durable" ("*gestion de toutes les ressources de telle manière que les nécessités économiques, sociales et esthétiques soient rencontrées dans le respect de l'intégrité culturelle et environnementale des territoires récepteurs, de leur diversité biologique et du cadre de vie*"), Daniel DANLOY conclut sur le fait qu'il est donc question ici de "bonne gouvernance" applicable à toutes les formes d'activités, services et infrastructures touristiques et que le plan Tourisme de la Wallonie a effectivement pour ambition de répondre à ce souci de bonne gouvernance et d'un

tourisme de qualité, pour un développement harmonieux de la Wallonie touristique au profit des touristes et de ses habitants.

## QUESTIONS / RÉPONSES

Au terme de ces deux premières présentations, une séance d'échanges animée par Béatrice CLARINVAL (CASIW / WBI) a permis d'aborder les questions suivantes :

Un représentant du SPF Economie souligne l'intérêt du dernier rapport du Forum Economique Mondial sur le tourisme qui met en valeur l'importance croissante du tourisme durable.<sup>1</sup>



Béatrice Clarinval (CASIW) et Daniel Danloy (CGT)

partenariats avec des acteurs de référence dans le domaine (AWT, Technofutur, etc.). D'autres intervenants dans la salle, visiblement des professionnels du secteur, regrettent que les organisations compétentes (le CGT notamment) ne valorisent pas suffisamment les labels durables dans le tourisme (écolabels, etc.). Ce à quoi Daniel DANLOY répond que cela fait pourtant partie de leurs axes de travail (avec toute une série d'actions en faveur des parcs naturels, des parcours pédestres et cyclables, etc.), mais que les moyens dont il dispose sont forcément limités.

Une question est posée par un participant sur l'existence de systèmes d'échanges d'étudiants ou de stagiaires au sein des réseaux et structures de tourisme solidaire des pays du Nord vers les pays du Sud (et vice-versa). Pour Bernard SCHEOU, il n'existe pas à sa connaissance de système institutionnalisé. Ce sont souvent des initiatives particulières qui peuvent bénéficier de soutiens institutionnels (de l'Agence Universitaire de la Francophonie, par exemple), ou alors cela s'inscrit dans le cadre de dispositifs plus larges et moins spécifiques en faveur de la mobilité des étudiants et des jeunes.

Un autre participant interpelle Bernard SCHEOU sur son système de définition de la pauvreté (réelle et ressentie) et sur le risque que représente cette approche en termes de négation de la pauvreté matérielle et de ses impacts. Sur ce point, Bernard SCHEOU relève le fait que sa présentation ne visait absolument pas à nier cette dimension, mais surtout à souligner le fait qu'il existe différentes formes de richesse qui peuvent dépasser la vision classique que nous en avons dans la culture occidentale.



<sup>1</sup> Cf. <http://www.weforum.org/ISSUES/TRAVEL-AND-TOURISM-COMPETITIVENESS/INDEX.HTML>.

# QUELS SONT LES PRINCIPES QUI ORGANISENT L'OFFRE TOURISTIQUE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE ?

PAR ELSA MIROUX, COORDINATRICE DU SYSTÈME D'ÉVALUATION DES MEMBRES D'ATES  
RÉSEAU FRANÇAIS D'OPÉRATEURS DE TOURISME ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE

L'exposé d'Elsa MIROUX avait pour objectif de répondre aux questions suivantes :

Quels sont les principes qui organisent l'offre touristique durable et responsable ?  
Faut-il organiser ces opérateurs ?  
Pourquoi et en fonction de quels critères ?  
Est-ce un frein ou un avantage dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ?

Pour y répondre, Elsa MIROUX revient sur l'expérience de l'ATES à travers les points suivants :

1. Présentation de l'ATES (Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire)
2. Le système d'évaluation de l'ATES : les Evaluations Internes Croisées
3. Les évaluations dans les destinations : la Garantie vue à travers une vision Nord-Sud



Elsa Miroux (ATES) et Bernard Schéou (Université de Perpignan)

## 1. Présentation de l'ATES et de sa construction

L'Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire (ATES) a été créée en 2006 en France par l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT), la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE), la fédération Ternélia - Loisirs Vacances Tourisme (LVT) et des associations professionnelles de voyages.

L'objet de l'association est de soutenir le développement des concepts et des produits de tourisme équitable et solidaire, depuis leur définition jusqu'à leur mise en marché et leurs évaluations. Rassemblant aujourd'hui 35 membres engagés autour d'une charte commune, l'ATES constitue le premier réseau national du tourisme équitable et solidaire.

L'organisation est membre fondateur du réseau EARTH (European Alliance for Responsible Tourism & Hospitality) et partenaire de la campagne européenne d'information sur le Tourisme Responsable Et Solidaire (TRES).

L'ATES rassemble donc un ensemble d'acteurs (voyagistes, associations relais et membres associés) autour d'une vision à la fois équitable et solidaire du tourisme.

En termes de fonctionnement, l'ATES se compose d'une équipe de collaborateurs salariés qui assistent 3 commissions : la Commission Promouvoir, la Commission Grandir et la Commission Garantir.

La question de la Garantie est au cœur des principes de fonctionnement de l'ATES. Cette approche est née dès 2006 dans le cadre d'échanges de travail avec Fairtrade International (FLO) qui n'ont pas abouti, mais qui, à l'occasion d'un recentrage de l'organisation sur les besoins de ses membres, ont donné l'élaboration d'une charte commune qui assoit leur identité collective. La Charte du tourisme équitable et solidaire a été adoptée à l'unanimité et signée par l'ensemble de ses membres actifs réunis en Assemblée Générale le 9 juin 2008 à Paris. Cette charte définit, autour de trois axes, les engagements que chaque membre actif de l'ATES doit impérativement respecter. Elle fonde un système d'évaluation qui précise les engagements de la Charte (présentés ci-dessous) en dix critères et vingt-neuf indicateurs.

### 1.1. La relation avec les partenaires accueillants et l'organisation des voyages

- L'opérateur organise ses séjours en partenariat avec les populations locales qui sont au cœur du processus d'accueil. Il favorise ainsi la rencontre et l'échange dans la conception de ses voyages.
- L'opérateur choisit en priorité des partenaires organisés autour de projets de développement bénéficiant à la collectivité.
- L'opérateur organise ses voyages de manière à maximiser l'impact sur l'économie locale des territoires d'accueil, dans le respect de leurs équilibres économiques, sociaux et environnementaux.

#### 1.2. Les engagements en faveur du développement local

- L'opérateur organise son fonctionnement et fixe le prix de ses voyages de manière à dégager des ressources affectées à un fonds de développement.
- Ce fonds est alloué aux populations d'accueil.



#### 1.3. La sensibilisation du voyageur, la transparence et la communication

- L'opérateur informe et sensibilise ses voyageurs sur les principes du voyage solidaire et sur chacune de ses destinations (situation économique, sociale et culturelle, règles de savoir-vivre, situation environnementale)
- L'opérateur met à disposition du voyageur la répartition du prix de ses voyages.
- L'opérateur informe les voyageurs sur ses actions de développement et de préservation de l'environnement.
- L'opérateur milite pour le tourisme équitable et solidaire et le respect de ses principes. Il s'engage à promouvoir le réseau ATES

Ce travail a fait l'objet d'une première évaluation de fond réalisée par Amandine SOUTHON, Doctorante en Sociologie et auteure d'une thèse consacrée au tourisme durable, et la Commission Garantir de l'ATES qui sera publiée dans le courant de l'année.

## 2. Le système d'évaluation de l'ATES : les Evaluations Internes Croisées

Elsa MIROUX estime important de poser les deux questions suivantes : Pourquoi évalue-t-on ? Et pour qui ?

Pourquoi ?

Parce que ce sont des principes récurrents de l'action publique et des ONG, que cela répond à une exigence des voyageurs, qu'il s'agit d'un devoir envers les partenaires locaux de l'organisation, et pour répondre aux besoins du Collectif de l'ATES.

In fine, ce travail vise à répondre à la question de savoir comment les actions menées par l'ATES et ses membres peuvent être vecteurs de développement dans les pays du Sud.

A cet égard, l'ATES a longuement mûri son approche et a choisi de s'orienter vers une démarche de type "évaluation-progrès" plutôt que "évaluation-sanction".

L'ATES préfère d'ailleurs parler de garantie plutôt que de labellisation et l'organisation entend fonder cette vision sur 4 grandes valeurs : une garantie pour toutes les parties prenantes, la confiance dans le système, le progrès par l'amélioration des pratiques, ainsi qu'un échange permanent et constructif au sein du réseau et entre partenaires du Nord et du Sud

Une fois ces principes posés, Elsa MIROUX aborde la question de savoir comment évaluer le tourisme équitable et solidaire. L'approche retenue est celle de l'évaluation participative par les pairs plutôt que la certification externe qui est jugée trop onéreuse.

Selon l'ATES, ce choix de l'évaluation participative par les pairs repose sur deux arguments principaux. Ce système est le plus adapté pour les membres et s'inscrit dans une logique d'accompagnement et de progrès. Il permet en outre de mieux corriger les points faibles tout en mutualisant / partageant les points forts.

L'élaboration de ce système d'évaluation participative par les pairs est le fruit d'un travail important qui associe les résultats de missions sur le terrain, les travaux de la Commission Garantir de l'ATES et les contributions d'organisations de référence telles que la PFCE (Plateforme pour le Commerce Equitable) et Vétérinaires et Agronomes sans Frontières.



Colloque sur le tourisme alternatif

Ce système d'évaluation conçu par l'ATES se structure autour de 3 catégories comprenant 56 critères (accompagnés de conseils opérationnels de type "bonnes pratiques) dont 29 obligatoires.

La première catégorie concerne la gestion de la structure (en termes de RSE, de développement durable, de respect des conditions de travail, etc.) et comporte 14 critères parmi lesquels, par exemple :

*Critère 5 : L'opérateur s'engage dans une démarche de respect de l'environnement (Bonne pratique associée : impression sur papier recyclé, choix de fournisseurs de proximité, covoiturage).*

*Critère 7 : L'opérateur s'engage à faire connaître la Charte de l'ATES et à la diffuser auprès de ses voyageurs (Bonne pratique associée : l'opérateur présente la Charte de l'ATES sur ses supports de communication et elle est diffusée lors des réunions de préparation au départ).*

La deuxième catégorie porte sur la gestion de l'activité touristique (sur place, en termes d'impact local, de préfinancement, de commerce équitable, de respect des cultures, etc.) et comprend 32 critères parmi lesquels, par exemple :

*Critère 21 : L'opérateur s'assure que ses partenaires disposent des compétences nécessaires à la réalisation des prestations touristiques. Dans le cas contraire, il les accompagne dans l'acquisition de celles-ci en favorisant le recours à des ressources locales (Bonne pratique associée : maximiser les expériences de ses partenaires locaux pour qu'ils forment d'autres partenaires).*

La troisième catégorie concerne les relations de partenariats (ici et là-bas, au niveau de la transparence, de la réciprocité, de la durabilité ou de la maximisation de l'impact) et comprend 8 critères parmi lesquels, par exemple:

*Critère 52 : L'opérateur noue des relations durables avec ses partenaires locaux (Bonne pratique associée : au cours des cinq dernières années, l'opérateur a maintenu et renforcé sa collaboration avec son partenaire touristique historique).*

*Critère 55 : Les projets de développement font l'objet d'un suivi et d'une évaluation (Bonne pratique associée : l'opérateur a financé la formation d'acteurs locaux aux enjeux et méthodes du suivi-évaluation. Des outils ont été élaborés conjointement et font l'objet, aujourd'hui, d'un pilotage local financé par la structure française).*

Elsa MIROUX poursuit son exposé avec la présentation de la méthodologie d'évaluation, laquelle comprend 5 grandes phases :

1. L'échantillonnage et la constitution des groupes : c'est à ce niveau que sont mis en place les groupes, lesquels associent des opérateurs aux profils différents (et, autant que faire se peut, des voyageurs)
2. La constitution du dossier : pour éviter de faire de ce dossier une étape trop complexe, il a fallu adapter la méthode au fonctionnement opérationnel des membres, avec pour objectif l'accompagnement-progrès et non la sanction.
3. L'évaluation par les pairs : pour cette phase, des débats importants ont eu lieu au sein de l'ATES, notamment sur les concepts de tourisme équitable et solidaire.
4. Les auditions : constituent, d'une certaine manière, les oraux finaux de l'évaluation
5. Les rapports d'évaluation : ceux-ci s'inscrivent très clairement dans le cadre d'une logique d'amélioration des pratiques internes et de valorisation des savoir-faire internes avec, en particulier, l'établissement de contrats d'objectifs qui visent à encourager une amélioration continue et positive.



Deux photos de l'exposition d'Heber Solidarité  
Ethiopie

Dès lors, à partir du moment où l'évaluation est menée, se pose la question de la communication.

Comment promouvoir ces résultats ?

ATES a fait le choix d'une communication qui ne divise pas ses membres et qui ne les oppose pas les uns aux autres. Aussi, c'est la promotion du réseau qui est développée dans le cadre de ces actions, notamment via la Lettre d'Information ATESNEWS et d'outils de vulgarisation.

### **3. Les évaluations dans les destinations : la Garantie vue à travers une vision Nord-Sud**

Ainsi que l'a souligné Elsa MIROUX, l'évaluation est un axe central pour l'ATES qui a consacré beaucoup de temps et de réflexions à cette question. Il était dès lors important de confronter ce travail à la réalité du terrain.

Des évaluations-mesures d'impact ont été développées avec pour objectifs :

- De distinguer les acteurs du tourisme équitable et solidaire des "faussaires"
- De favoriser une dynamique de progrès local
- De développer les échanges avec des partenaires français
- D'encourager les évaluations "au Sud par le Sud"

Une mission-test est organisée à Madagascar avec l'ANCESM (Association Nationale du Commerce Equitable et Solidaire de Madagascar).

L'objectif de cette démarche est clair. Il s'agit de concevoir et de valider une démarche rigoureuse de mesure d'impact des actions des opérateurs de l'ATES dans les pays du Sud. Celle-ci doit reposer sur une méthodologie adaptée et flexible qui soit à la fois centrée sur le qualitatif, adaptable au terrain et fondée sur une auto-évaluation guidée et sur une évaluation externe.

Cette méthodologie d'évaluation d'impact a donc été élaborée par l'ATES et ses partenaires. Elle repose sur 3 secteurs et 49 critères, qui sont :

Secteur 1 : Gestion de l'activité touristique (33 critères)

*Exemple de critère retenu pour ce point : Critère 1 - Une rémunération équitable est versée à chaque acteur travaillant dans l'accueil des voyageurs.*

Secteur 2 : Gestion des projets de développement (4 critères)

*Exemple de critère retenu pour ce point : Critère 35 - L'identification et la mise en œuvre des projets de développement sont menées par des organisations locales en concertation avec les populations locales et leurs représentants.*

Secteur 3 : Les relations de partenariat (12 critères)

*Exemple de critère retenu pour ce point : Critère 39 - Le séjour s'inscrit dans le cadre d'un partenariat. Les partenaires locaux sont clairement identifiés et une convention est établie.*

En termes d'évaluation d'impact, Elsa MIROUX souligne le fait que peu d'études existent sur le sujet. Il est pourtant nécessaire de comprendre et d'apprécier ces questions d'impact et ce, autour des axes suivants : *Quels sont les changements générés par le tourisme équitable et solidaire en termes de développement local ? Sur quels groupes ? Quels sont les points d'amélioration ? Et comment en faire un outil approprié pour les opérateurs et les partenaires ?*

Sur ce sujet, l'ATES a identifié 6 grands "Secteurs de Changement" comme étant des domaines sur lesquels ces impacts doivent être évalués. Des changements au niveau :

1. de la différenciation sociale
2. des partenaires et acteurs travaillant dans le tourisme équitable et solidaire
3. de la structuration des acteurs du tourisme équitable et solidaire
4. du développement local et national
5. de la gestion des ressources naturelles
6. des voyageurs

En guise de conclusion à son exposé, Elsa MIROUX a souhaité revenir sur certaines des questions initialement posées.

### **Pourquoi organiser les opérateurs ?**

A cette question, Elsa MIROUX et l'ATES proposent 4 réponses fortes : pour maximiser l'action de chacun grâce aux compétences de tous, pour avoir une réflexion collective sur l'impact global du tourisme équitable et solidaire, pour penser son action dans le cadre d'une amélioration constante et pour porter plus haut la voix des acteurs du tourisme équitable et solidaire

### **Sur quels principes ?**

Sur les grands principes qui fondent l'action de l'ATES : Transparence, Réciprocité, Confiance et Echange

### **Avec quel impact sur le développement ?**

Cet impact sur le développement des pays du Sud doit lui-même reposer sur une vision qui intègre à la fois le fait d'accepter d'être en constante amélioration et donc d'être complètement transparent, ainsi que la nécessité de penser le collectif des acteurs comme une entité unique et équilibrée qui rassemble aussi bien les acteurs des pays du Nord que ceux des pays du Sud.

# QUI SONT LES VOYAGEURS DU TOURISME RESPONSABLE ?

PAR SAMUEL POOS, COORDINATEUR DU TRADE FOR DEVELOPMENT CENTRE (CTB)

A l'occasion de ce colloque, les participants ont pu prendre connaissance des principaux résultats d'une enquête commandée par le Trade for Development Centre de la CTB, l'Agence belge de développement, quant aux profils et motivations des voyageurs.

Intitulée "*Le tourisme responsable : Enquête d'opinion auprès des personnes vivant en Belgique*", cette étude a été présentée par Samuel POOS, coordinateur du Trade for Development Centre, qui en a extrait les points les plus significatifs eu égard à la thématique de la journée. Cette étude est disponible sur le site [www.befair.be](http://www.befair.be)<sup>2</sup>.

## Le cadre de l'enquête

Réalisée par l'agence Dedicated en juillet 2013 (pour la phase qualitative) et en novembre 2013 pour la phase quantitative, cette enquête visait à mettre en évidence les habitudes en matière de tourisme, les préoccupations et perceptions par rapport à la responsabilité du voyageur, ainsi que la compréhension, l'expérience, les freins, les motivations et les leviers potentiels d'action en matière de tourisme responsable.

Pour son exposé, Samuel POOS a choisi de mettre en évidence les tendances suivantes :

- 54 % des personnes interrogées ont entendu parler de la notion de « responsabilité vis-à-vis des populations locales »
- Dans l'échelle des critères proposés aux personnes interrogées, celles-ci estiment avoir une responsabilité vis-à-vis de la population locale du pays visité en tant que voyageur/touriste essentiellement au niveau environnemental (76%), culturel (67%), social (54%) puis économique (47%).
- A partir de ces données, l'étude a permis de mettre en évidence 4 types de profils : les sceptiques (24%), les réfractaires (28%), les timides (28%) et les convaincus (28%) - l'explication de ces profils est fournie dans l'étude elle-même.
- 34% des personnes interrogées connaissent la notion de tourisme responsable et 17% disent avoir pratiqué ce type de tourisme.
- 61% affirment utiliser toujours ou souvent Internet pour réserver leurs vacances.
- 47% des répondants pensent que voyager de manière responsable impliquerait une réduction de leur niveau de confort.
- Hormis pour le luxe et le bien-être, les répondants estiment majoritairement que le tourisme responsable pourrait rencontrer aussi bien (voire mieux) leurs attentes (découverte et dépaysement...) que le tourisme conventionnel.
- Seuls 15% des répondants seraient prêts à payer leur voyage 2% plus cher pour compenser les émissions de CO2.

Dans son exposé, Samuel POOS a complété ces informations par des données d'autres études :

- 79 % des touristes à travers le monde considèrent importants les initiatives en faveur de l'environnement pratiquées dans les hôtels ou autres sites d'hébergement (Source : Tripbarometer by Tripadvisor 2012 - 2014)
- Seulement 1% tiendrait compte de l'environnement dans le choix de la destination contre 46% pour le prix (Source : Michel Archambault de la Chaire en Tourisme de l'Université du Québec à Montréal).



Samuel Poos, coordinateur du  
Trade for Development Centre

<sup>2</sup> <http://www.befair.be/fr/content/enqu%C3%AAte-d%E2%80%99opinion-sur-le-%C2%ABtourisme-responsable%C2%BB>

Au terme de cette présentation, Samuel POOS propose une série de recommandations à l'attention des acteurs du tourisme responsable, équitable et solidaire.

Ces **recommandations** sont de deux types :

1. En termes d'argumentaire, il convient de **valoriser l'impact positif** de ce type de tourisme sur les populations locales, qui peut s'exprimer par :

- L'accroissement des revenus
- L'amélioration du niveau de vie, des services de base (sécurité alimentaire, accès à des soins de santé...)
- L'accès à un habitat décent
- Une répartition équitable au sein des ménages, des communautés (en terme de travail et de revenus)
- La préservation et la promotion du patrimoine culturel
- Un environnement propre et sûr
- La réduction de la dépendance à un seul opérateur / marché
- L'accès à une formation
- La réduction des discriminations
- Une amélioration de la gouvernance

2. Il importe de **ne pas négliger la dimension plaisir** de cette offre de tourisme :

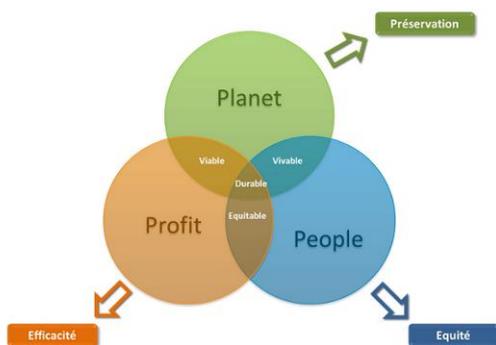
Le tourisme responsable ne doit plus oublier le plaisir de voyager.

En comparaison à d'autres secteurs, la durabilité dans le tourisme a pris du retard. Le ton de la réprimande utilisé pour parler de durabilité est une des principales raisons, alors que les vacances sont justement synonymes de détente et de liberté.

Il faut mettre en avant la notion de plaisir. Pas au sens strict, mais comme un large éventail de sensations : joie, émotion, véritable rencontre... Du plaisir pour le voyageur par l'enrichissement de son vécu, et du plaisir pour l'hôte local au sens d'un traitement respectueux et d'un travail digne.

### **Les 8P du marketing du tourisme durable**

Les 3 P du développement durable



Les 4 P du marketing mix



Sans oublier le 8<sup>ème</sup> P : la notion de Plaisir

## QUESTIONS / RÉPONSES

Au terme de cette présentation, des échanges avec les participants ont à nouveau eu lieu. Les questions suivantes ont été abordées :

### **L'ATES et les voyageurs**

Samuel POOS demande à Elsa MIROUX si la consultation des voyageurs a été intégrée dans les travaux de l'ATES concernant son système de garantie. En réponse à cette question, cette dernière précise que cette idée avait été évoquée lors des travaux de l'ATES mais qu'elle n'a pas pu être concrétisée car elle avait été jugée trop compliquée à ce moment. Ceci dit, l'ATES est consciente de l'importance de cette question et prévoit d'associer les voyageurs à ses travaux et réflexions dans le futur.

### **Concurrence et tourisme responsable et solidaire**

La question de savoir comment gérer la concurrence quand on est une organisation de tourisme responsable et solidaire est posée par un participant. En guise de réponse, Samuel POOS souligne l'un des avantages de ce secteur du tourisme par rapport aux acteurs plus traditionnels, qui est celui de la personnalisation de l'offre qui, de fait, procure un avantage potentiel intéressant aux opérateurs du tourisme responsable et solidaire.

Sur ce point, Elsa MIROUX témoigne que c'est effectivement une question à laquelle les membres de l'ATES sont confrontés (notamment entre eux). Pour y répondre, l'association privilégie des solutions de complémentarité et / ou de mutualisation qui permettent de valoriser la collaboration plutôt que la compétition.

### **Qu'est-ce qu'un partenaire dans le tourisme responsable et solidaire ?**

C'est en substance la question que pose Béatrice CLARINVAL à l'ATES. La réponse d'Elsa MIROUX est assez large dans la mesure où l'organisation considère comme partenaires toutes les personnes ou organisations avec lesquelles collabore l'ATES : associations locales, guides, responsables de villages, etc.

In fine, tous ceux qui dans le pays de destination sont impliqués d'une manière ou d'une autre dans le projet.

### **Les coûts de transport**

La question de savoir comment sont gérés les coûts de transport est posée à Elsa MIROUX qui précise qu'à l'ATES, ceux-ci sont limités au minimum, soit en privilégiant les ressources locales (déjà sur place), soit en sollicitant des financements publics, de type Service Civique.

### **Sortir de l'ATES**

Une nouvelle question est posée à Elsa MIROUX, cette fois à propos des modalités de sortie de l'ATES quand on en est membre. Sa réponse est très claire : l'ATES n'a pas vocation à exclure ses membres, au contraire. La seule raison qui pourrait amener à une sortie du dispositif et de l'organisation, c'est le refus de la transparence qui demeure une condition sine qua non de son fonctionnement.

# ELABORATION ET MISE EN PLACE D'UNE CERTIFICATION NATIONALE DU TOURISME ÉQUITABLE AU BÉNIN

PAR GAUTIER K. AMOUSSOU, ING. AGRONOME FORESTIER, COORDONNATEUR NATIONAL - [WWW.ECOBENIN.ORG](http://WWW.ECOBENIN.ORG)

Gautier AMOUSSOU commence son exposé par une présentation de son pays, le Bénin, qui se caractérise à la fois par sa stabilité et par la richesse de son offre touristique (culturelle, naturelle, etc.). Entre littoraux exceptionnels, forêts, collines et parcs nationaux, le Bénin se présente comme une destination d'exception (et pourtant relativement méconnue).

## Quelques données sur le secteur touristique

200.000 touristes ont visité le Bénin en 2012. Le secteur est le deuxième pourvoyeur de devises étrangères après le coton, il contribue pour 3,5% au PIB et il occupe 8% de la population active dont + 50% de femmes.



Gautier K. Amoussou (Eco-Benin) et Elsa Miroux (ATES)

## Eco-Bénin

À la fin de l'année 1999 naît l'ONG Eco-Benin avec pour objectif de créer de la valeur ajoutée au patrimoine naturel et culturel du Bénin à travers le développement d'une offre éco-touristique gérée durablement par les populations locales afin qu'elles puissent bénéficier des revenus générés.

Les bénéficiaires du projet sont réellement significatifs :

- 15 éco-villages
- 6000 voyageurs/an
- 300 prestataires directs
- 1500 bénéficiaires
- Amélioration des revenus: 40% à 300%
- Projets carbone: Plantation de mangrove et Foyers de cuisson économique
- Projets agricoles et de développement socio-économique

La création d'Eco-Benin a mis en évidence l'intérêt de ce type d'initiatives. Pour poursuivre dans ce sens, les opérateurs locaux engagés dans cette dynamique ont créé en 2008 la Fédération Béninoise des Organisations du Tourisme Responsable et Solidaire (FBO-TRS) pour rassembler les acteurs concernés par plusieurs formes de tourisme alternatif : l'écotourisme, le tourisme intégré, le tourisme rural, le tourisme solidaire, le tourisme équitable, le tourisme communautaire, l'agrotourisme, etc.

## Un label de certification nationale du tourisme équitable

La FBO-TRS est à l'origine d'un projet de label de certification nationale du tourisme équitable.

Gautier AMOUSSOU nous fait partager, lors de sa présentation, l'histoire et les résultats de cette initiative.

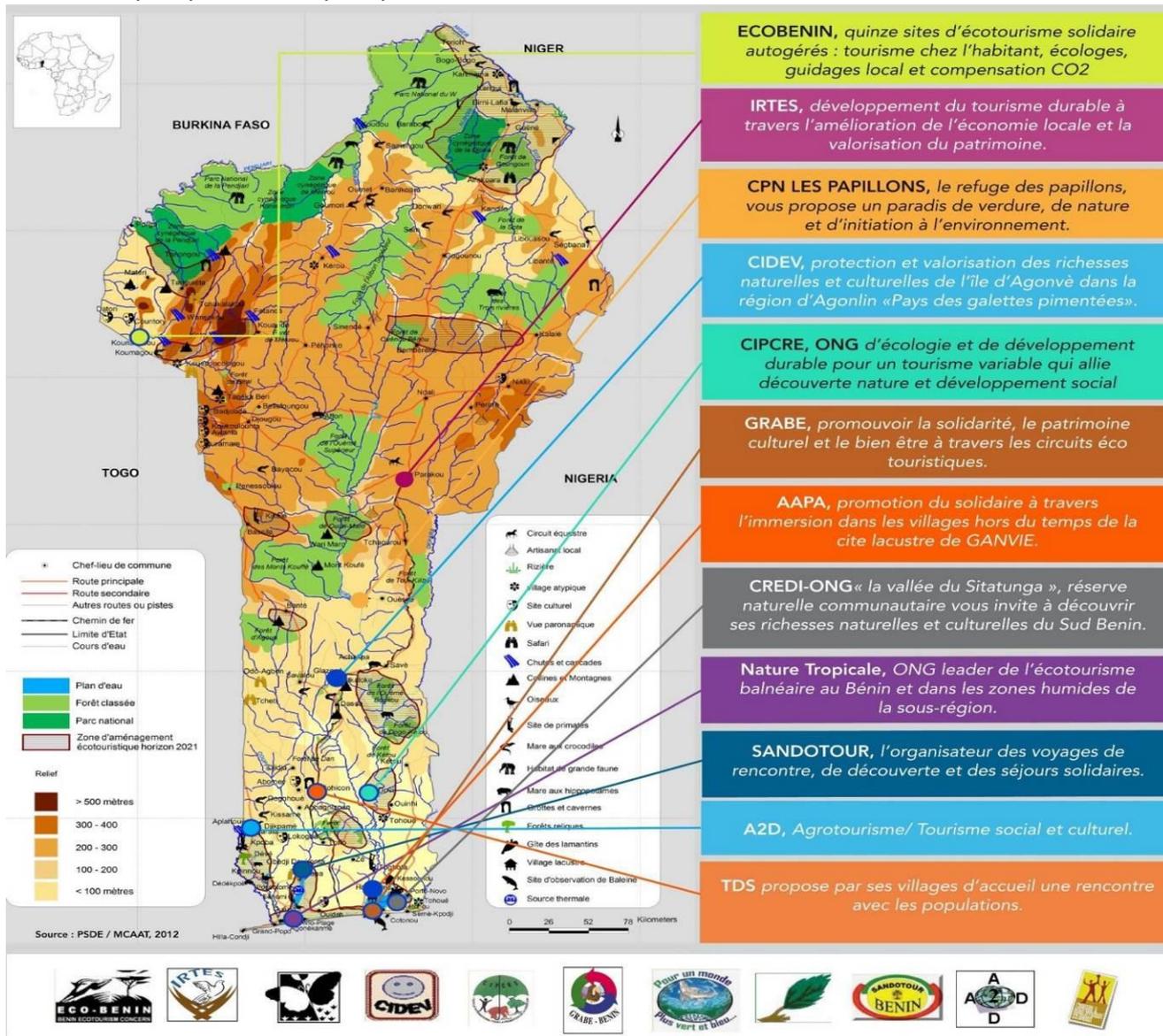
Dans un premier temps, les membres ont privilégié une approche collaborative interne pour concevoir et développer ce label, mais très vite des obstacles se sont présentés :

- Un manque de temps du Conseil d'Administration
- L'inexistence entre 2008 et 2011 d'une politique nationale du tourisme autre que classique et donc l'absence de normes de contrôle indépendant ayant pour conséquence l'utilisation fantaisiste de l'appellation Tourisme Équitable/Solidaire/ Durable/etc.
- La démotivation des membres car peu d'échange de clients et de communication sur les offres des autres membres.

- L'absence de confiance mutuelle entre membres

Ce constat a abouti à la nécessité d'élaborer une charte et un référentiel de certification.

La carte ci-après présente les principaux membres de la FBOTRS.



Le projet de certification a pour objectif de développer le tourisme équitable au Bénin par l'amélioration de sa qualité et de sa visibilité, ainsi que par le renforcement des capacités professionnelles et entrepreneuriales des opérateurs. Le tout dans une perspective d'accroissement des bénéfices et d'un accès au marché international. La démarche est inspirée du "Fair Trade in Tourism South Africa" (FTTSA) : labellisation des offres par les tours opérateurs sud-africains. Elle a été en grande partie financée par le Trade for Development Centre (TDC) de la Coopération Technique Belge (CTB).

Un premier diagnostic a recensé les acteurs et les projets dits de tourisme équitable, puis a identifié les problématiques à résoudre pour la mise en place d'un programme de certification nationale en matière de tourisme équitable.

Les résultats et les recommandations ont été validés en février 2013 par les acteurs qui ont dès lors travaillé sur les questions suivantes : Que certifier ? Qui certifier ? Quels critères pour certifier ?

In fine, le travail mené par la filière a permis de structurer le projet de certification autour des piliers suivants :

### **Le positionnement**

Prise en compte des trois piliers du développement durable, ce qui permettra aussi de se positionner plus facilement sur une accréditation globale du secteur actuellement en cours au niveau mondial, avec les Critères Mondiaux de Référence pour le Tourisme Durable gérés par le Global Sustainable Tourism Council.

### **Le recours à un certificateur extérieur**

L'ensemble de la démarche a mis en évidence la nécessité de solliciter un organisme extérieur pour la certification elle-même. C'est ainsi qu'a été créé un comité de certification multi-acteurs au sein de l'ABÉNOR qui a élaboré l'ensemble du cahier des charges. Ce dernier intègre le référentiel des critères vérifiables, le plan de contrôle de l'audit, le modèle économique pour les différents organismes impliqués et le plan de promotion et de valorisation de la certification.



### **Elaboration du Référentiel**

Le Comité de certification a été mis en place par arrêté ministériel du comité de marque de certification pour les référentiels sur le tourisme équitable en Mars 2013 par nécessité d'assurer l'impartialité et l'indépendance au niveau de l'instruction des dossiers de certification.

La gestion du référentiel a été confiée à l'ABÉNOR

### **Les résultats : le label « Bénin Tourisme Equitable »**

Le projet a porté ses fruits et le label a été conçu et lancé officiellement après avoir été testé auprès de 2 membres de l'organisation. Ce référentiel se compose de 129 critères au total dont 51 sont obligatoires, 65 sont importants et 13 sont facultatifs.

En voici les caractéristiques principales :

- Un salaire et des conditions de travail équitables ;
- Une politique d'achat et des opérations équitables ;
- Une redistribution des bénéfices ;
- Des pratiques éthiques dans les affaires ;
- Le respect des droits humains, de la culture et de l'environnement (réduire la consommation d'eau et d'énergie ainsi que la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets ; favoriser la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles).



Aujourd'hui, le label Bénin Tourisme Equitable aborde une nouvelle étape, celle de sa promotion. Une campagne est en cours qui prévoit notamment des formations à l'appropriation des critères ainsi que la participation à des salons.

Pour répondre aux exigences de la certification, 1030 personnes peu qualifiées sont formés aux métiers suivants avec l'appui du Projet HITT/SNV/UE : serveurs de bars et restaurants, cuisiniers d'hôtels et de restaurants, serveurs occasionnels de bars et de restaurants, cuisiniers de petits restaurants familiaux.

### **Une reconnaissance officielle**

Bénin Tourisme Equitable fait l'objet d'une reconnaissance officielle du Ministère du tourisme qui s'est traduite notamment par l'accompagnement juridique et institutionnel de la FBO-TRS et la participation du ministère au processus dès le lancement de l'étude diagnostic.

### **Conclusion : les défis à relever**

C'est un projet ambitieux qui a été réalisé. Mais de nouveaux défis restent à relever, parmi lesquels : l'accompagnement des opérateurs touristiques pour la connaissance du référentiel en vue d'adhérer au label ; la recherche de financement à l'interne pour la mise en œuvre du plan de communication de la FBO-TRS ; la recherche de financement pour le renforcement des capacités des entreprises certifiées et pour la visibilité du label au plan international.

# LE TOURISME ÉQUITABLE EN AFRIQUE DU SUD : LE LABEL FAIR TRADE TOURISM SOUTH AFRICA

PAR JOSIANE DROEGHAG, SPÉCIALISTE MARKETING,

TRADE FOR DEVELOPMENT CENTRE DE LA CTB, L'AGENCE BELGE DE DÉVELOPPEMENT

En complément à la présentation du label Bénin Tourisme Equitable, Josiane DROEGHAG du Trade for Development Centre de la CTB, l'Agence belge de développement, est venue nous présenter le label Fair Trade Tourisme South Africa. C'est, aujourd'hui, le label de tourisme équitable de référence, tant par son ancienneté que par sa portée et ses résultats.

## Le premier label de tourisme équitable



C'est en juin 2002 qu'est né Fair Trade in Tourism South Africa, le premier label national de tourisme équitable et durable qui vise à "*garantir le fait que les populations dont le territoire, les ressources naturelles, le travail, la culture et les traditions sont utilisés dans le cadre d'activités touristiques bénéficient équitablement des retombées économiques et sociales de ces activités*".

Reconnu par Fairtrade, le label Fair Trade in Tourism South Africa est attribué aux organisations touristiques qui respectent un cahier des charges précis, fondé en particulier sur le respect des principes suivants :

- Répartition équitable : Tous les acteurs impliqués dans l'activité touristique doivent être rémunérés en proportion de leur contribution dans l'activité.
- Démocratie et participation : Toutes les parties prenantes impliquées dans l'activité ont le droit de participer aux décisions qui les concernent.
- Respect des droits humains, des cultures, des traditions et de l'environnement : Cela inclut des pratiques et des conditions de travail sûres, la protection des jeunes travailleurs, l'égalité des sexes, la compréhension et la tolérance des normes et pratiques socioculturelles, la protection de la nature et l'aide à la lutte contre le VIH/SIDA et ses conséquences sociales.
- Transparence : L'organisation doit adopter une gestion rigoureuse et un système de comptabilité clair et accessible aux employés, partenaires et autres parties impliquées dans l'activité.
- Soutien au développement local : L'organisation touristique doit s'efforcer de soutenir le développement économique, social et environnemental du territoire. Cela peut se matérialiser par des initiatives visant à accroître les connaissances ou à former les populations, par l'amélioration ou l'optimisation des ressources disponibles, par le soutien à des activités économiques locales, par la promotion des savoir-faire traditionnels, par des actions de protection de l'environnement, etc.

La certification est réalisée dans le cadre d'une procédure globale en trois phases.

Dans un premier temps, l'organisation qui souhaite être labellisée procède à une autoévaluation à partir du cahier des charges précis et du guide qui lui ont été fournis par Fair Trade in Tourism South Africa. Puis, une seconde évaluation est menée par une tierce partie dont le rapport sera étudié par un panel d'experts qui décideront ou non de l'attribution de la marque. L'utilisation de ce



Josiane Droeghag, experte marketing au  
Trade for Development Centre

label fait l'objet de contrôles rigoureux et réguliers de la part de l'équipe de Fair Trade in Tourism South Africa qui veille ainsi à maintenir des standards de qualité élevés pour maximiser son efficacité en tant qu'outil marketing.

### **Axes de certification**

Ainsi que nous l'explique Josiane DROEGHAG, les critères de certification de ce label sont organisés en 5 grands axes :

#### *Gestion d'entreprise*

Démontrer une gestion d'entreprise durable et responsable selon les principes du commerce équitable (respect des lois nationales et du droit du travail, bonnes pratiques en gestion des ressources humaines, hygiène et sécurité, etc.)

#### *Impact économique et social sur les communautés locales*

Maximiser les avantages économiques et sociaux pour les communautés locales et minimiser les impacts négatifs (appui actif au développement local, politiques fournisseurs, etc.)

#### *Valorisation de l'héritage culturel*

Maximiser les avantages pour l'héritage culturel et minimiser les impacts négatifs (protection du patrimoine, interdiction de la vente d'antiquités, intégration d'éléments locaux, etc.)

#### *Préservation et respect de l'environnement*

Maximiser les avantages pour l'environnement et minimiser les impacts négatifs (conservation des ressources, réduction de la pollution, préservation de la biodiversité, etc.)

#### *Volontourisme (activités volontaires d'appui aux acteurs locaux)*

### **Etablissements concernés**

Le champ d'application du label a été clairement déterminé. Il porte en effet sur les produits suivants : l'hébergement, les « facilities », la restauration, les attractions et le volontourisme.

Depuis sa mise en place, Fair Trade in Tourism South Africa a certifié plus d'une soixantaine d'établissements et d'organisations touristiques de tous types (hôtels, lodges, tours opérateurs, etc.) : Environ 43 hébergements et 21 offres d'excursions et d'activités.

Aujourd'hui, le label a dépassé le cadre territorial de l'Afrique du Sud. Qu'il s'agisse de certifier des établissements d'autres pays ou d'adapter ce système de labellisation à d'autres pays, l'organisation, qui s'appelle aujourd'hui Fair Trade Tourism a étendu sa portée à d'autres pays de l'Afrique australe : Botswana, Lesotho, Madagascar, Namibie, Swaziland, Mozambique et Tanzanie.

# BFTF - LA FÉDÉRATION BELGE DU COMMERCE ÉQUITABLE

PAR DIMITRI LECARTE, ADMINISTRATEUR DE LA BFTF

Dans le cadre d'un court exposé, Dimitri LECARTE nous présente rapidement la Fédération Belge du Commerce Équitable.

## **BFTF, une initiative amorcée et portée par des acteurs de terrain**

Née en octobre 2008, la BFTF est la fédération belge du commerce équitable. Elle rassemble des entreprises et des associations actives en Wallonie et à Bruxelles. BFTF trouve son origine en Belgique francophone et son ambition est d'associer des membres au nord du pays.

## **Une fédération d'entrepreneurs centrés sur le commerce équitable**

BFTF est dédiée au renforcement et à la promotion des valeurs de référence du commerce équitable. Elle a pour objectif de :

- Mettre en évidence la grande diversité des structures belges centrées sur la pratique du commerce équitable.
- Promouvoir le développement du commerce équitable.
- Susciter l'adhésion de nouveaux entrepreneurs à ce modèle économique.

## **Une fédération fondée sur des critères exigeants**

Pour devenir membre, le candidat choisit de s'engager dans un processus d'adhésion volontaire. L'analyse de l'organisation candidate est développée dans le cadre des standards du commerce équitable (CE) adoptés par WFTO (l'Organisation mondiale du commerce équitable).

- Le choix du CE est un engagement prioritaire posé par le management.
- Le CE occupe une place centrale dans l'activité et le développement de l'organisation.
- Le CE est un processus sans cesse perfectible. Le fait n'est jamais acquis.
- Le CE tend à développer une filière cohérente et juste, du producteur au consommateur.
- Les membres effectifs forment le noyau dur de la fédération. En outre, afin de bénéficier de regards extérieurs pertinents, BFTF a souhaité profiter d'expertises diverses. Les membres observateurs sont chargés de faire le lien avec des domaines proches du commerce équitable comme par exemple : des centres universitaires de recherche, des organisations de coopération au développement, des acteurs de l'économie sociale.

## **BFTF, moteur de progrès pour le commerce équitable**

- Promouvoir et stimuler des échanges entre ses membres.
- Diffuser de l'information (accès aux formations, aux sources de financement, actualité internationale du CE, ...).
- Représenter ses membres auprès des instances extérieures publiques, para publiques et privées.
- Exercer une fonction de veille en défendant les organisations qui centrent leurs activités sur le respect des standards du commerce équitable.

En complément de sa présentation, Dimitri LECARTE a souhaité revenir sur un certain nombre de points :

### **Pourquoi la Belgian Fair Trade Federation**

Le fait est qu'aujourd'hui, la Fédération (qui est effectivement opérationnelle depuis 2010) ne compte que des membres francophones (wallons et bruxellois) mais le fait est que son ambition est véritablement nationale. L'objectif, à terme, est d'accueillir des organisations et des entreprises flamandes. C'est pour cette raison qu'un nom en langue anglaise a été retenu.

### **L'adhésion à la BFTF**

Les critères d'adhésion à la BFTF ont été établis pour permettre à différents types de structures de rejoindre l'organisation. Aussi bien les plus petites (qui, généralement, travaillent avec un partenaire local privilégié dans les pays du Sud) que les plus grandes (à l'instar d'Oxfam). On trouve aujourd'hui au sein de la BFTF différents types de membres : des importateurs et des négociants mais aussi des transformateurs.



Dimitri Lecarte, member of the Belgian Fair Trade Federation (BFTF)

## Les priorités de la BFTF

Plutôt que de réinventer des critères ou une nouvelle norme, les membres de la BFTF ont choisi l'adhésion à l'Organisation mondiale du Commerce équitable (WFTO).

Dimitri LECARTE tient à réaffirmer en particulier certaines de ces valeurs :

- La transparence : c'est vraiment un principe de référence pour la BFTF. Transparence à l'égard des consommateurs et des partenaires dans le Nord, mais aussi transparence vis-à-vis des partenaires locaux dans les pays du Sud.
- L'égalité homme-femme : c'est une valeur fondamentale pour le commerce équitable. Toutefois, Dimitri LECARTE souligne le fait que ce peut être un axe compliqué à promouvoir et qu'il convient de défendre en tenant compte des cultures locales.
- Lutte contre le travail des enfants : c'est aussi une valeur très importante pour les membres de la BFTF. Ceci étant, là aussi, il convient de faire preuve de pragmatisme. De nombreux producteurs locaux travaillent en famille et la place des enfants dans ce type de dynamiques n'est pas forcément synonyme d'exploitation.
- La préservation de l'environnement : Sur ce point, Dimitri LECARTE tient à souligner le fait que l'une des meilleures manières de contribuer à la préservation de l'environnement, c'est de faire en sorte que la pression économique qui pèse sur les communautés locales ne soit pas trop lourde, qu'elle ne les contraigne pas à surexploiter leurs ressources naturelles pour atteindre un niveau de vie décent.



## Le tourisme équitable Nord-Nord

La BFTF s'intéresse beaucoup aujourd'hui aux questions de commerce équitable Nord-Nord qui constituent une voie à explorer, à développer et à promouvoir. Ce type de commerce équitable vise à assurer des conditions de rémunérations décentes aux producteurs dans nos pays, notamment en soutenant et en organisant des filières de production-commercialisation courtes qui permettent en outre de promouvoir des productions de haute qualité.

## Le tourisme équitable à la BFTF

Les membres de la BFTF sont actifs dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'artisanat et du textile, pas encore dans le domaine du tourisme. Mais, ainsi que le souligne Dimitri LECARTE, elle a vocation à investir ce type d'activités. L'adhésion et la mobilisation d'acteurs de ce secteur est donc souhaitée et attendue au sein de la Fédération. Ceux-ci sont invités à s'investir dans la BFTF.

Pour en savoir plus : [www.bfff.be](http://www.bfff.be)

## LA TABLE RONDE

---

Au terme de ces différents exposés, une table ronde a été organisée à l'occasion de laquelle les différents orateurs de la journée ont pu débattre et répondre aux questions des participants.

A cette occasion, les points suivants ont été abordés :

### **Les modalités de certification du label Bénin Tourisme Equitable**

Le débat est lancé par Bernard SCHEOU auprès de Gautier AMOUSSOU avec une question concernant le périmètre de certification retenue pour ce projet. A cette occasion, Gautier AMOUSSOU explique que ce qui est certifié dans le système de labellisation, c'est l'offre touristique elle-même, qu'il s'agisse d'agences, d'hôtels, de restaurants, d'activités de découverte ou autres. Ceci étant, tous les critères ne s'appliquent pas systématiquement à tous, ils dépendent de leurs métiers. C'est l'ABÉNOR, l'agence béninoise de certification (à qui a été confiée la mission de certification et de contrôle à partir du cahier des charges établi par la FBO-TRS) qui fixe les modalités d'application.

Les agences de voyages aussi, à terme, devraient être couvertes par le dispositif, mais celui-ci n'est pas encore complètement abouti sur ces questions (quels critères). La grille des critères ne s'applique pas intégralement à tout le monde, il faut faire preuve d'adaptabilité et préciser ces adaptations par type d'activité.



Gautier K. Amoussou (Eco-Benin), Elsa Miroux (ATES) et Bernard Schéou (Université de Perpignan)

### **La détermination des critères pour le label Bénin Tourisme Equitable**

Le projet béninois de certification suscite beaucoup d'intérêt, tant de la part des participants que des autres orateurs. Une nouvelle question porte sur la détermination des critères. Comment ont-ils été choisis ? Ne sont-ils pas trop lourds ? Trop nombreux ?

En réponse à ces questions, Gautier AMOUSSOU rappelle que ces critères ont été définis dans le cadre d'une démarche participative qui a associé l'ensemble des fédérations professionnelles du tourisme (hôtellerie, restauration, etc.). Ceci étant, il est vrai que l'obtention du label s'inscrit comme la réponse à un processus important, d'autant que pour ces critères, il faut produire la preuve de l'engagement ad hoc, la faire parvenir à l'ABÉNOR qui, ensuite, envoie les contrôleurs/auditeurs vérifier ces preuves. Par ailleurs, ce que Gautier AMOUSSOU tient à souligner, c'est le fait que, souvent, les organisations qui souhaitent être labellisées font d'elles-mêmes ce qui est demandé pour la certification, ce qui leur manque, c'est la formalisation. C'est cette étape qui nécessite des efforts supplémentaires.

### **Les premiers résultats du projet béninois**

Le label Bénin Tourisme Equitable est encore très jeune, il est impossible d'en faire une évaluation complète. Ceci étant, Gautier AMOUSSOU précise que, ce qui a notamment changé depuis la mise en place de ce projet, c'est le fait que les organisations touristiques impliquées seront beaucoup plus disposées à présenter les offres de leurs collègues du réseau à leurs touristes. Le projet de certification rassure les opérateurs touristiques béninois qui ne vont plus craindre de conseiller aux touristes les activités de leurs confrères certifiés. La certification est d'ores et déjà perçue comme une dynamique de qualité. Les opérateurs dans le réseau "échangeront" beaucoup plus facilement leurs clients.

### **Le risque d'uniformisation**

Une nouvelle question est posée à Gautier AMOUSSOU : le processus de certification ne risque-t-il pas de pousser à l'uniformisation des offres touristiques proposées ? Sur ce point, Gautier AMOUSSOU est catégorique. Ce risque n'existe pas. En effet, d'une part, les activités certifiées demeurent très différentes les unes des autres et, d'autre part, ce qui est évalué et labellisé c'est l'adhésion effective de l'organisation aux principes du développement durable, pas le contenu de son offre de service touristique. La certification favorise la qualité qui,

à son tour, développe la confiance (des clients, mais aussi à l'intérieur du réseau) et donc l'activité, au bénéfice des populations locales.

### **Phase pilote**

Comment s'est passée la phase pilote du projet de certification béninois ?

Gautier AMOUSSOU explique qu'effectivement, une fois le référentiel terminé, l'ABÉNOR a procédé à une phase pilote à l'occasion de laquelle ce référentiel a été testé auprès de 2 opérateurs touristiques locaux. L'ABÉNOR a mis en évidence le fait que le travail réalisé par les organisations impliquées dans le dispositif devait être plus valorisé. Le rapport final de l'ABÉNOR relatif à cette phase pilote sera prochainement publié. Il permettra, si besoin est, de faire évoluer le référentiel. La procédure retenue prévoit par ailleurs de mettre celui-ci à jour tous les 3 ans.

Parmi les autres constats relevés par Gautier AMOUSSOU, il y a le fait que ce projet mené par les opérateurs impliqués dans le tourisme équitable intéresse beaucoup les filières du tourisme traditionnel qui manquent de normes appropriées et qui pourront se servir de ce travail, à l'échelle du Bénin et, sans doute, à l'échelle régionale.



Bernard Schéou (Université de Perpignan), Josiane Droeghag (TDC) et Dimitri Lecarte (Café Chorti – BFTF)

### **Cohérence avec les labels internationaux**

Un participant interroge les orateurs quant à savoir si ces projets de labels équitables prévoient des rapprochements avec les systèmes de certification internationaux comme « Travelife ». Pour répondre à cette question, Josiane DROEGHAG évoque le cas du label sud-africain Fair Trade in Tourism South Africa qui a été mis en place dans le cadre d'une collaboration étroite avec Fairtrade International (FLO). Ceci étant, elle reconnaît qu'il s'agit d'une vraie question, notamment pour renforcer la visibilité de ces labels nationaux.

Bernard SCHEOU, quant à lui, estime que ce rapprochement doit être étudié avec prudence. Il convient, en effet, d'accepter et d'intégrer la diversité des approches, la diversité des cultures nationales et

leurs particularismes.

Gautier AMOUSSOU, pour sa part, explique que, pour l'élaboration du projet béninois, les différents systèmes internationaux ont été étudiés, mais qu'ils ne correspondaient pas à leurs orientations. Ils les ont estimés inadaptés et trop onéreux. Il évoque aussi le fait qu'il existe aujourd'hui des projets relativement avancés visant à rapprocher / intégrer les différentes initiatives africaines.

### **Risques de pressions**

Un participant souhaite savoir si le projet béninois n'a pas eu à souffrir des pressions trop fortes de la part de l'Etat ou des multinationales du secteur. Pas du tout, répond Gautier AMOUSSOU, au contraire. Le Ministère du tourisme a largement soutenu le projet et, d'après lui, les grands opérateurs internationaux du secteur voient plutôt cette initiative d'un bon œil dans la mesure où elle renforce l'attractivité touristique globale du Bénin en tant que destination, en particulier auprès de la clientèle européenne qui est la clientèle la plus importante.

### **Deux modèles**

Un autre participant souligne l'intérêt des présentations de la journée qui ont notamment permis de confronter (positivement) deux approches assez différentes : celle d'Eco-Bénin (fondée sur la labellisation et la certification externe) et celle de l'ATES (qui repose sur l'évaluation participative par les pairs). Sur quoi reposent ces différents choix ?

Bernard SCHEOU intervient pour donner son point de vue. Il a participé au projet de l'ATES et il explique qu'à l'origine, des contacts ont été pris avec des organismes de certification (Max Havelaar / Fairtrade et EcoCERT), mais que ces échanges ne les ont pas du tout convaincus. D'après lui, le modèle que défendent ces organisations vise plus à certifier les grands opérateurs touristiques (Nouvelles Frontières par exemple) qu'à accompagner les petites structures. Or ce n'est pas ce que souhaitait l'ATES.

Gautier AMOUSSOU signale que, pour le projet béninois, le choix de la certification externe s'est imposé comme la solution permettant de résoudre les difficultés identifiées. Dans le contexte économique et social béninois, la FBO-TRS ne peut pas être à la fois à l'origine du référentiel et en charge de la certification. La FBO-TRS a participé à la fixation des règles de la certification, mais c'est l'ABÉNOR qui les applique, cela évite les conflits internes et garantit l'impartialité de l'évaluation et donc la confiance dans le label.

### **L'impact sur les populations locales et l'éducation au développement**

Comment évaluer l'impact sur les populations locales en termes de développement ? Et quid de l'éducation au développement ? Telles sont en substance les 2 questions que pose un participant aux différents orateurs.

Sur le premier point, Elsa MIROUX de l'ATES explique que dans son réseau, des opérateurs locaux effectuent ces évaluations à partir d'outils élaborés par l'ATES et ses partenaires. En ce qui concerne l'éducation au développement, elle reconnaît que c'est effectivement très important, compte tenu notamment du nombre de touristes qui voyagent vers les pays du Sud. La pédagogie est quelque chose d'essentiel pour l'ATES qui s'efforce de sensibiliser les touristes (près de 6000 par an) qui sollicitent les services de ses membres.

Bernard SCHEOU intervient pour souligner la difficulté que représente la question de l'évaluation d'impact. A moins de rester sur place pendant des mois pour étudier réellement les conséquences du projet de tourisme équitable sur la population, le système local et l'environnement, il est difficile de produire des évaluations fiables et vraiment crédibles.

Josiane DROEGHAG prend la parole à son tour pour soutenir le fait que la question de la sensibilisation est effectivement essentielle et qu'elle doit concerner autant les populations au Nord (les touristes) que celles du Sud (les populations locales, quant à leurs droits légitimes notamment). En outre, elle relève que, du point de vue de la communication, les labels présentent des avantages significatifs en ce qu'ils constituent des systèmes de garantie à la fois visibles et rassurants, notamment parce qu'ils sont établis sur des critères objectivement vérifiables.

Sur ce dernier point, Bernard SCHEOU souhaite réagir. En effet, d'après lui, dans de nombreux systèmes de certifications externes, les critères présentés comme "objectivement vérifiables" demeurent encore largement soumis à la subjectivité de l'évaluateur. C'est notamment pour cela que l'ATES a privilégié le choix du dialogue participatif et qualitatif.

Gautier AMOUSSOU, pour sa part, revient sur le choix de la FBO-TRS d'un système de certification externe. Pour lui, ce système dans le contexte où il a été adopté permet de construire la confiance et répond à la demande du secteur béninois.

En guise de conclusion, l'un des participants intervient pour souligner l'importance de l'éducation au développement durable en insistant notamment sur le fait qu'idéalement, cette pédagogie devrait intégrer la prise en compte des spécificités locales de ce développement durable.



Colloque sur le tourisme alternatif

